

LOU BLAGAÏRE

Janvier 2019

TRESSAN

N° 70



Page 1 :	Le mot pour le Maire.
Page 2, 3 :	Hommage à Jacky.
Page 4, 5, 6 :	Infos Mairie
Page 7, 8 :	La bibliothèque
Page 8, 9 :	La Ribambelle
Page 10 :	Le Foyer Rural
Page 11 :	Le 3ème Age Le Temps de Vivre
Page 12 :	Un jeune sportif

Le mot pour le Maire

Pendant ces dix dernières années notre Maire, Jacky GALABRUN a rédigé la première page du journal municipal pour ses administrés, aujourd'hui se sont eux qui l'écrivent pour lui. Les innombrables témoignages, qu'ils émanent des tressanaises et des tressanais ou des représentants des nombreuses administrations et instances, saluent un homme reconnu à l'unanimité pour sa gentillesse, sa disponibilité, sa discrétion et sa simplicité. Un homme qui a mis plus de la moitié de sa vie au service de sa commune qui l'a vu naître et grandir mais pas seulement. Il s'est aussi investi avec détermination auprès de nombreuses administrations, associations... Et puis, un jour, il y a rencontré son ennemie, la seule peut-être, la maladie. Jacky GALABRUN s'est pourtant battu jusqu'au bout, comme il l'a toujours fait, mais cette fois-ci, c'est "l'autre" qui a gagné. Il nous a quittés ce 23 novembre 2018 mais son cher territoire gardera très longtemps l'empreinte de son passage. S'il avait écrit ce mot il l'aurait certainement terminé en souhaitant à toutes et à tous des chaleureuses fêtes et une excellente année 2019. Alors souhaitons-le à sa place et faisons en sorte qu'ensemble il fasse bon vivre à Tressan, pour lui, pour nous, pour tous.

Le conseil municipal adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 à toutes les tressanaises, à tous les tressanais et à leurs proches. Considérant les circonstances, la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux à la population n'aura pas lieu cette année.

Hommage à notre maire et ami Jacky Galabrun

Cher Jacky, si cher Jacky,

Nous étions rassemblés autour de toi ce 26 novembre 2018 pour te dire adieu beaucoup plus tôt que cela ne devrait être le cas, beaucoup trop tôt en fait. On a beau savoir depuis longtemps que la vie est injuste, certaines injustices le sont davantage encore que d'autres et te voir partir ainsi en fait décidément partie.

Pierre Jakez-Hélias disait qu'il est plus facile d'être de son temps que d'être de quelque part : eh bien toi, tu étais des deux, d'ici et de maintenant.

Tu étais d'ici, de Tressan et à Tressan, pour commencer. Tu auras toujours été d'un attachement et d'une fidélité rares à ton village, que tu aimais tant. À ton



mas, tes vignes, à ta vallée de l'Hérault, ta région, à tes amis de la chasse et du rugby. À tes repas, que tu aimais tant organiser. C'était ta vie Jacky et elle était simple, authentique et bien remplie. Conviviale, fraternelle, pleine de partage.

Tu étais de ton temps et tu ne le comptais pas, ce temps, pour Tressan, les Tressanaises et les Tressanais, dans toutes les réunions où il fallait être, chaque semaine, toute l'année, toutes ces années. Tu avais une connaissance et une mémoire

des dossiers, des chiffres et des procédures qui surprenaient toujours tes interlocuteurs. Tu voulais que la commune ne soit pas oubliée et même mieux : qu'elle soit bien vue, appréciée, reconnue. Et en retour de tant d'investissement personnel, elle était un peu « chouchoutée » par les autorités, les collectivités et les institutions. Tu étais là Jacky, tout le temps, généreux de ton énergie et de cela, les gens qui t'ont côtoyé partout ont su le rendre, à travers toi, à Tressan et à sa population. Personne l'a-t-il vraiment réalisé, pendant presque 35 ans, en dehors des réunions, du

conseil municipal entre autres ? Même si tu n'en faisais jamais étalage, tu étais d'un engagement sans faille pour tes concitoyens.



Tu auras été immensément là, non pas comme adjoint puis comme maire au fond, mais bien comme Tressanais engagé pour Tressan et ses habitants pendant plus de la moitié de ton existence. Rien ne t'importait davantage que de t'occuper de notre village pour qu'il y fasse bon vivre. Tu auras été là pour participer à la création de la Salle de la



Distillerie, à la rénovation des écoles, aux chantiers successifs de l'annexe de la mairie, de la cantine, de l'épicerie, de la station d'épuration et bientôt, du Château. Tu étais là pour prendre tant d'autres décisions invisibles, au quotidien, pour que notre village conserve son beau visage, se développe, vive avec son temps et reste humain. Comme tu l'étais.

Tu étais là assurément Jacky, à l'écoute des autres,

de tes concitoyens, avec pudeur et discrétion, même pour des petites choses ou des demandes qui nous faisaient nous demander comment tu faisais. Permetts-moi de te dire, en souriant si je le pouvais, que franchement, nous, on n'aurait pas supporté le dixième de ces sollicitations. Et quand quelque chose t'amusaient, t'agaçait ou te donnait une idée, tu avais ce petit sourire et ce temps de réflexion qui voulaient tout dire. Ta parole était mesurée, même avec tes intimes, même pour partager des choses parfois difficiles, surtout ces derniers temps, ces derniers temps qui nous ont fait si mal au cœur pour toi et les tiens.



Alors avec ton départ, ce n'est pas une page de nos vies ou de l'histoire de Tressan qui se tourne : c'est en réalité une page qui se déchire et aujourd'hui, la douleur est donc vive. Tu as tant donné à ce village pendant 34 ans que nous ne réalisons pas encore tout ce que l'on peut y voir et qui porte ton empreinte silencieuse pour longtemps : un simple banc, un chemin élargi, une cantine

pleine d'enfants, une vigne bien entretenue, la façade rénovée d'un château...

Crois bien que nous ferons en sorte de ne pas t'oublier et que ton nom soit gravé non seulement dans les cœurs et les mémoires mais aussi, quelque part bien au chaud dans ton Tressan, au milieu de ton si cher Tressan et de ses habitants.

Même si c'est beaucoup trop tôt, même si nous pourrions parler longtemps de toi et évoquer plein d'heureux souvenirs, le moment est hélas venu de te laisser. Qu'il est dur de te dire adieu et merci mais il nous faut bien te laisser te reposer désormais. Tu l'as tellement mérité... Alors au revoir cher Jacky, si cher Jacky.

D.J.

Infos Mairie

Élections municipales partielles complémentaires

En raison du décès de Monsieur le Maire et de la démission de quatre conseillers municipaux au cours du mandat, des élections municipales partielles complémentaires seront organisées **le dimanche 20 janvier 2019** pour le premier tour et, si nécessaire, le dimanche 27 janvier 2019 pour un second tour. Le scrutin se déroulera dans la salle de restauration scolaire, Place du Jeu de Ballon, et sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Le conseil municipal devra compter 15 membres, il s'agira donc de **compléter** le conseil municipal en élisant **5 personnes**.

L'élection se fera sur les listes électorales closes et arrêtées le 28 février 2018. En conséquence, les personnes ayant déposé leur demande d'inscription sur les listes électorales de Tressan dans le courant de l'année 2018 ne seront pas autorisées à voter.

L'arrêté préfectoral portant convocation des électeurs et précisant les modalités de dépôt des candidatures est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site www.tressan.fr

Le point sur les réalisations communales 2018

Monsieur le Maire, Jacky GALABRUN, avait pour habitude de présenter les réalisations de l'année au cours de la cérémonie des vœux, début janvier.

En l'absence de cérémonie cette année, voici le récapitulatif des opérations réalisées ou engagées par le Maire pour le compte de la commune de Tressan :

Château de Tressan

Le budget communal de l'année 2019 a été consacré en majeure partie aux travaux de restauration du Château de Tressan.

La toiture a été entièrement restaurée ainsi que les façades des ailes Sud et Nord. Reste la pose des menuiseries extérieures qui sera réalisée et financée sur le budget 2019.

A ce jour, la commune a investi dans le château une somme de 406 800 € hors taxes.

La restauration et l'aménagement intérieurs feront partie de la 2^{ème} phase et seront réalisés dans le courant de l'année 2019. De nouvelles demandes de subventions ont été présentées auprès du Département de l'Hérault et de la Région Occitanie.

Elles font suite aux aides financières ayant déjà fait l'objet d'une attribution de subvention pour un montant de 855 672 €.

Sous réserve des résultats aux appels d'offres qui seront lancés pour la 2^{ème} phase, le montant global des travaux devrait s'élever à la somme de 1 367 000 € hors taxes pour un montant prévu de subventions de 1 000 000 €.

Un prêt de 250 000 € a été contracté et la part restante sera financée par les ressources propres de la commune.

Infos Mairie

Local, 1, Rue des Barris

L'aménagement du local a commencé en 2017 par la reprise de la toiture. Les travaux sont réalisés par tranches annuelles et bénéficient chaque année d'une aide du Département de l'Hérault. Cette année, la commune a investi 13 937 € hors taxes pour un montant de subvention de 9 000 €.

Ce local permettra à terme de créer un logement qui sera proposé à la location privée.

Remplacement de menuiseries extérieures

La commune de Tressan a intégré en 2017 le programme des Certificats d'Économie d'Énergie mis en œuvre par le Pays Cœur d'Hérault.

A ce titre, elle a pu bénéficier d'une subvention de 10 974.28 € pour un montant total de travaux de 11 550 € pour le remplacement de quatre portes vitrées situées sur divers bâtiments communaux.

Défibrillateur

Le défibrillateur situé sur la Place de l'Église, à côté de la porte d'entrée du secrétariat de mairie a été remplacé en raison de sa vétusté. Un contrat de maintenance a été également mis en place pour assurer un bon fonctionnement.

Le montant réglé pour le nouveau défibrillateur est de 1 334.40 €.

Circulation et stationnement

Afin de répondre aux nombreuses sollicitations en matière de circulation et de stationnement, des mesures ont été prises avec la matérialisation des interdictions de stationner, la pose d'une signalisation adaptée et la réorganisation des emplacements prioritaires, notamment sur les Places de l'Église et du Jeu de Ballon.

Un arrêté général de circulation et de stationnement reprenant la réglementation sur le territoire communal a été pris par le Maire le 21/09/2018.

D'autre part, pour améliorer les conditions de stationnement dans le centre du village, des travaux d'aménagement ont été engagés pour permettre la création d'un parking Descente de la Fontaine, derrière le Monument aux Morts. Un autre sera aménagé derrière le cimetière.

Belvédère

Le terrain situé sur le Chemin de Fontanilles que la commune avait obtenu en 2014 par voie de préemption avait fait l'objet d'un recours contentieux. La Cour d'Appel a finalement confirmé le rejet du recours ordonné par le Tribunal de Grande Instance de Montpellier. La commune peut donc engager l'aménagement du terrain pour une ouverture et une mise à disposition du public en 2019.

D'autre part, pour améliorer les conditions de stationnement dans le centre du village, des travaux d'aménagement ont été engagés pour permettre la création d'un parking Descente de la Fontaine, derrière le Monument aux Morts.

Personnel communal

A ce jour 9 agents oeuvrent au service de la collectivité, dont la plupart à temps partiel, représentant un équivalent temps plein de 6 agents, dont 2 dans les services administratifs, 2 dans les services techniques et 2 dans les services scolaires et périscolaires.

Taxes directes locales

La gestion rigoureuse des finances locales a permis de maintenir les taux des taxes locales en 2018.

De nombreux contribuables tressanais ont donc pu pleinement bénéficier de la baisse de leur taxe d'habitation.

Formation des personnels communaux

Les 29 et 30 octobre 2018 a eu lieu dans la salle « La Distillerie » à Tressan, la deuxième séance de formation Sauveteur Secouriste du Travail. L'ensemble du personnel communal de Tressan est ainsi formé aux pratiques de secours.



Ont également participé à cette formation l'un de nos policiers municipaux et plusieurs agents faisant partie du personnel d'autres collectivités, parmi lesquels deux agents de Bélarga, une ATSEM et un agent chargé de la restauration scolaire, toutes deux travaillant dans le cadre du Regroupement Pédagogique Tressan/Bélarga.

ETAT CIVIL

Décès

André TENA, décédé le 11 octobre 2018

Émile RECOULET, décédé le 30 octobre 2018

Jacky GALABRUN, décédé le 23 novembre 2018

Animaux dans les bâtiments publics

Il est rappelé que la présence des animaux et notamment des chiens, quelle que soit leur taille et leur race, à l'exception des chiens guides d'aveugles et malvoyants, est interdite dans tous les bâtiments publics de la commune.

La BIBLIOTHÈQUE de Tressan

Exposition

Nous vivons dans une région viticole et la vie des habitants est rythmée par les travaux de la vigne. De nombreuses familles possèdent des vignes, un père, une mère, un grand père, des oncles ou tantes, des frères et sœurs vigneronns.

Nous avons la chance de pouvoir accueillir dans notre petite bibliothèque de Tressan une très belle exposition de photos sur le thème :

VITICULTURE : Architecture et paysages.



Ces photographies ont été réalisées par les élèves du collège Maffre-Baugé de Paulhan sous la direction de Marie Chantal Quellier, professeur d'Arts plastiques dans cet établissement. Au vu de la qualité de ces tableaux, on ne peut qu'admirer et remercier Marie Chantal Quellier qui a appris à ces/ses collégiens à regarder, à voir, à saisir le lieu, le moment, la lumière, nous donnant ainsi à voir d'une autre façon, ces paysages que nous côtoyons quotidiennement.

Merci à Marie Chantal de nous avoir permis de disposer de ces tableaux et merci à Patrick qui a trouvé tous les moyens pour accrocher et faire tenir les tableaux sur les murs anciens de notre bibliothèque.

Le 16 novembre 2018, en présence d'une quarantaine de personnes, nous avons inauguré l'exposition autour d'un verre de l'amitié.

Bravo aux collégiens pour la qualité de leur travail !

Cette exposition est visible à la bibliothèque aux heures d'ouverture (mercredi de 10 heures à midi et vendredi de 17 heures à 19 heures) jusqu'aux vacances de Noël.



Bibliobus



Le bibliobus de la Médiathèque Départementale nous a apporté mercredi 28 novembre environ 550 nouveaux livres qui sont à votre disposition.



L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

La Ribambelle

Spectacle et goûter de Noël de l'école

Lundi 10 décembre au matin, tous les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle réalisé par la Compagnie tressanaise Saïda Kao tiré d'un conte traditionnel Apache. Il s'intitulait « Comment le ciel est devenu grand ? ».

Ce joli spectacle poétique et son interprète ont su toucher les enfants et les transporter dans l'univers du Kamishibai, technique de conte japonaise.

Tous les élèves se sont ensuite retrouvés à l'école autour d'un goûter de Noël pour clôturer cette belle matinée.



La Ribambelle

Mardi 11 Décembre, les élèves de l'école Maternelle sont allés à la rencontre de leur village : ils se sont promenés dans les rues, ont visité quelques lieux et rencontré quelques personnes à la recherche de morceaux de puzzle.



De la poste à la menuiserie, de la mairie à l'épicerie, du chantier du château à la bibliothèque, du foyer des personnes âgées au chantier de M. Meynier, les enfants ont sillonné le village en compagnie de leurs enseignantes et de leurs ATSEM.

Merci à toutes les per-

sonnes qui ont bien voulu jouer le jeu, qui ont accepté d'ouvrir leur porte et qui ont pris de leur temps pour expliquer leur métier.



Le partage entre adultes et enfants a été très enrichissant pour tous ; et les enfants ont été très fiers d'aller à la rencontre des autres



De retour à l'école, ils ont reconstitué, tous ensemble, un puzzle symbole d'unité et de fraternité.



Nouvelle section :

les ateliers Théâtre pour les Adultes

C'est grâce à l'implication de Luc Sabot et d'un petit groupe d'intéressés (de plus ou moins longue date) que cet atelier a pu se mettre en place, sur des créneaux horaires

pas forcément les plus pratiques mais ils sont motivés. Si vous êtes intéressé vous-même, rendez-vous à la première séance pour rencontrer Luc et voir avec lui les modalités (le nombre de places est limité entre 8 et 14). Le tarif pour le semestre de janvier à juin 2019 est dégressif de 195€ à 110€ en fonction du nombre d'inscrits. Sauf avis contraire et préalable, les séances auront lieu les mardis à partir de 21h00 salle de la Distillerie. Nous n'avons pas les horaires pour les dimanches.

Janvier : mardis 22 et 29 ; **Février** : Mardi 5, Dimanche 17 et Mardi 19 ; **Mars** : Mardi 12 et Dimanche 17 ; **Avril** : mardis 2,9 et 16 ; **Mai** : mardis 7 et 21 ; **Juin** : mardi 11, dimanche 30 et mardi 25

Loto

Nous vous donnons rendez-vous à la salle de la Distillerie pour notre loto annuel le dimanche **10 février 2019 à 18h00**. De nombreux lots à gagner et quelques crêpes à déguster. Venez nombreux !!!

Organisation pour les futurs événements

Peu de personnes avaient fait le déplacement pour participer aux décisions que nous devons prendre à l'Assemblée Générale du 12 octobre, le constat est le même chaque année. Aujourd'hui, il est difficile de prévoir comment organiser certains événements nécessitant un minimum de logistique. Par exemple, pour le lundi de Pâques, nous essaierons de trouver les ressources nécessaires (il nous faut transporter les tables depuis le centre jusqu'à la salle des fêtes ainsi que des chaises ou bancs, donc il faudra un véhicule adapté et des bras pour la manutention). Mais sans cette aide, il est probable que nous vous demandions d'apporter, en plus des couverts et du repas, table et chaises ou couvertures... Donc n'hésitez pas à vous faire connaître si vous pouvez nous aider !

En attendant ces événements, **le Bureau du Foyer Rural vous souhaite une excellente année 2019 !!!** Pour tout renseignement ou proposer d'aider (et vous inclure dans l'organisation), n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse foyerruraltressan@gmail.com

Téléthon 2018

Cette année Tressan a organisé son loto du « téléthon » (seule activité réalisable faute de moyens humains nécessaires à l'organisation puis à l'animation d'activités plus nombreuses). Il s'est déroulé une semaine avant la date officielle pour des raisons de salle. L'assistance a semblé également moins fournie que l'an dernier mais la générosité des participants ne s'est pas émoussée comme en témoigne le montant du chèque final l'A.F.M. qui frôle les 900 euros (**897.08 euros** exactement). Soulignons que cette année encore nous avons eu le plaisir d'accueillir des personnes venues de Bélarga qui, bien sûr, ont été les (très) bienvenues. Merci à tous.

Il faut remercier aussi tous ceux qui ont pu, apporter leur pierre à l'édifice ; que ce soit par des dons personnels et / ou (car il y a des « cumulards ») en consacrant un peu de leur temps à la préparation et la mise en place du loto. Doivent être également remerciés pour leur soutien logistique (recueil des dons) l'Épicerie et la Mairie de Tressan et pour leur participation en nature ou en espèce à la confection de lots **La Chasse, L'Épicerie, Le Foyer rural, L'Hameçon indépendant, la Mairie, La Sophie bélarganaise, Le Temps de vivre, L'UNRPA - 3^e âge.**

Club du 3^{ème} Age

Une année s'achève, une autre va commencer. Notre Club, s'il a passé une bonne année 2018 est très triste, triste d'avoir perdu Émile Recoulet, notre adhérent et triste d'avoir dû aussi accompagner notre Maire, notre Ami Jacky Galabrun, pour leur ultime voyage.

Une pensée aussi à tous ceux qui ont des soucis de santé, pour eux et les leurs. Mais la vie doit continuer, ils n'auraient pas voulu qu'il en soit autrement.

Ce trimestre, après un été bien rempli nous nous sommes retrouvés pour :

- Notre 3^{ème} repas d'anniversaires, un bon repas, une bonne ambiance.
- Nous avons reçu le Conseil d'Administration de notre Fédération de l'Hérault d'Ensemble et Solidaires UNRPA, du sérieux et un moment convivial qui a permis de mieux connaître les acteurs de notre Association.
- Notre Loto d'automne qui fût une réelle réussite grâce à tous ceux qui avec une énergie extraordinaire nous ont aidé à l'organiser, les membres du CA mais aussi les adhérents, le Foyer Rural et d'autres.
Soyez tous remerciés, ainsi que tous ceux qui aiment venir jouer et participer, qu'ils soient de Tressan ou des alentours.
- Le 29 novembre 2018 notre journée dégustation, toujours appréciée, qui s'est achevée par des histoires, des airs d'antan et autres bons moments.
- Enfin, l'apothéose de cette année, notre Repas d'Anniversaires et de fin d'année.



Une fin d'année bien remplie qui s'achève par des rencontres avec Cabrières pour un goûter, Nébian pour un repas de Noël, Bêlarga également. De quoi bien terminer 2018, une année compliquée sur le plan de notre société, de notre vie à tous et dont certains événements nous peinent mais que beaucoup comprennent.

Le Temps de Vivre

Nous voici à la fin de l'année; le froid arrive et c'est le moment de rester tranquillement au chaud. Bientôt la Noël et des bonnes vacances pour les enfants. Certains verront arriver dans la cheminée le Père Noël qui aura apporté des jouets et des jeux qu'ils avaient commandés.

Quelle joie d'attendre avec impatience son arrivée.. Nous vous souhaitons un joyeux Noël pour vos familles ainsi qu'une « Bonne année 2019 et une bonne santé ».

Nous pensons aussi à tous ceux qui sont dans la peine. Nous avons toutes une pensée pour notre maire Jacky Galabrun qui nous a quittés bien trop tôt ainsi qu'à sa famille.

Le Temps de Vivre FIFI

Rigo Honvault

1er au bilan National de l'année au Saut en Hauteur (Athlétisme) dans la catégorie Minime (-16 ans)

Bonjour à tous,

Voilà 1 an que nous vous donnons des nouvelles semestrielles de l'évolution des performances de Rigo dans le sport qu'il affectionne tant!

Cette saison estivale fut riche en événement.

Rigo a été sélectionné pour participer au Championnat de France, à Lyon, de sa catégorie d'âge (-16 ans). Son triathlon (100m haies, saut en hauteur et saut en longueur) lui permet d'atteindre la 13^e place du Classement Général, avec une belle seconde place à la hauteur avec 1,88m.

Ses performances lui ont permis d'être sélectionné, en Équipe Occitanie, au Championnat de France des Ligues (13 régions), à Niort. Cette équipe mixte de 20 jeunes a terminé 4^e française, au pied du podium.

Et enfin, le bouquet final, le 23 Septembre 2018! Lors d'une dernière compétition sur le stade Philipides de Montpellier, Rigo a effacé le Record Départemental au Saut en Hauteur déteu depuis plus de 10 ans, et égalé le Record d'Occitanie, avec un superbe saut à 1,95m!! 11cm au dessus de sa tête!

Cette performance lui permet d'obtenir la meilleure performance de l'année 2018!

Invité par la Fédération Française d'Athlétisme, il a participé à Reims, lors des vacances de la Toussaint, à son premier rassemblement national qui préfigure la sélection de la future Équipe de France Cadet (-18 ans).



**Record Départemental à 1,95m,
Sept 2018**

Calendrier des lotos

20 janvier 2019	Tressan	Secours Populaire	18 h
10 février 2019	Tressan	Foyer Rural	18 h
17 mars 2019	Tressan	3 ^{ème} Age	18 h

Journal municipal présenté par
Daniel Jaudon
06 10 56 41 40 04 67 96 73 59
Photos : D.Jaudon, P. Tersinet, B. Maffre-Baugé,
L. Lemaure-Auzière, F. Peytavi.

**Pour la parution du n° 71
du 1 avril 2019,
les articles et photos devront être
remis pour le 10 mars au plus tard.**

Édition, Publication, Diffusion : Mairie de Tressan